



Cas à résoudre forme de société

Par **Chloé85**, le **07/12/2011** à **12:37**

Bonjour,

Je n'arrive pas à résoudre ce cas. Je vous remercie par avance de votre aide!

M. Gérard Sanzos est boucher-charcutier à Limoges. Il est le seul proprio de son fonds de commerce, qu'il exploite sous forme d'entrepreneur individuel, et détient un bail commercial qui est renouvelé sans problème depuis le début de son activité il y a vingt ans. M. Sanzos souhaite dans quelques années transmettre son commerce à son fils et à sa fille, actuellement mineurs, quand ceux-ci auront achevé leur formation prof en boucherie-charcuterie. Il désire par ailleurs donner un statut à son épouse le plus tôt possible dans son commerce actuel, et insiste pour qu'elle puisse se prononcer sur les grandes orientations de la gestion de leurs enfants quand ils auront repris l'activité.

Quelle est ou quelles sont les formes de société la ou les plus adaptée(s) ?

Par **pat76**, le **07/12/2011** à **14:03**

Bonjour

Pour l'épouse gérante associée, il devra donc y avoir modification des statuts.

Ils en sera de même pour les enfants lorsqu'ils seront majeurs.